

OFFICE DÉPARTEMENTAL de

FINISTÈRE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

913

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : Oury

PRÉNOMS : François Marie

Pseudos : Olivier

Date et lieu de naissance : 5 juillet 1904 à Plouguernevel (C.M.)

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le - 6 MAI 1954  
{ défavorable }

AVIS de la Commission Nationale . . . { favorable } le 27 OCT 1955  
{ défavorable }

DÉCISION { attribution } le 27 OCT 1955  
{ rejet }

carte n° 99582

18 NOV 1955

C.A. du 1.5.54

*à donner  
après*

RIF-FEI  
Catégorie

18902  
OFFICE NATIONAL

Résistance métropolitaine

EXTRAIT de la DECISION N° 1104 ~~A~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre et notamment ses articles L. 269 et R. 260 et R. 269,

VU l'arrêté du <sup>21 oct.</sup> ~~3 mars~~ 1955 (article <sup>11.</sup> ~~4~~) donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance,

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à MM.

.....  
NOM et Prénoms : *Oury François*

Date de naissance : *5 juillet 1904*  
.....

A PARIS, le 27 OCT 1955

P. le Ministre des A.C. & V.G.  
et par délégation,  
Le DIRECTEUR de l'O.N.  
signé : Henri RIBIERE

Pour extrait conforme  
Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

*[Signature]*

Pour copie conforme  
Le Chef du 6ème Bureau,  
signé : illisible

4-112

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. ; B. 594 du 7 novembre 1946).

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

# DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE.

COMBATTANTS  
DU FINISTÈRE

Office départemental de

**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): OURY. né le 5-7-1904  
 PRÉNOMS (2): François. Marie Abel à  
 Pseudos (3): Officier  
 Situation de famille: marie & enfants. Houguernevel  
 Profession: S.N.C.F. (C. du N.)  
 Nationalité: français  
 Adresse actuelle: Route du dépôt. Houguen.

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):

(1) En lettres capitales.  
 (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
 (3) Souligner le plus connu.

F.D.F. 1-2-64  
M. de G.  
cite

Décorations avec référence (J. O. du ..... ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer.

Ordre de guerre  
Citation ci-jointe

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

FFI. Libération. R<sup>ou</sup> La Fau d'Anjou. Carhaix

Léon. H. Commandant de C<sup>o</sup>

entré à la résistance le 1<sup>er</sup> 2. 1944.

recruteur et instructeur des armes.

participe aux parachutages et transports d'armes.

agut de liaison avec son commandant de C<sup>o</sup> recherché

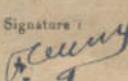
par la gestapo. prend part aux actions des 5. 7 et 8 juin

sabotage des lignes téléphoniques aériennes et souterraines

prend aux combats de Buzançais. Orléans - etc.

Orléans - n<sup>o</sup> 28518

CERTIFIÉ EXACT :

A Carhaix le 16. Janvier 1947  
Signature : 



Le Sous-Préfet de CHATEAULIN,

Vu l'avis du Commissaire des Renseignements  
Généraux de QUIMPER,

Certifie l'honorabilité de MM. GUILLOU  
et LE MAIGRE à CARHAIX.

CHATEAULIN, le 4 septembre 1952

LE SOUS-PREFET.



Le L-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBÉRATION

*L. Carville*

*Travail de la préfecture*

*20*

REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

MODELE NATIONAL — SERIE NORMA

Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 Février 1949  
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1949

N° 5333 BR FFCI/FI N.  
C. A. 3°

13 Avril 1949 - RENNES -

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III° RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur OURY François alias PLOUGUERNEVEL (C du N)  
né le 5 Juillet 1904  
actuellement domicilié à Rue du Dépôt à CARHAIX (Fr°).

## A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après :

PINISTÈRE - Bataillon de la Tour d'Auvergne - du 1-5-44 au 10-3-44  
du au  
du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

### Circonstances particulières

Monsieur OURY François a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 10-10-44 date à laquelle

il est rentré dans ses foyers définitivement.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 13 Avril 1949

Le Général de Division  
Commandant la 3° Région Militaire  
par délégation, le  
P.O. Le Chef du Bureau Régional  
F.F.C.I.



Références particulières  
éventuelles

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4112

MAIRIE D e Plouguernevel

**BULLETIN DE NAISSANCE**

Le Cinq juillet mil neuf cent quatre

François Marie Cury

est né à Plouguernevel, Côtes-du-Nord

fil de Mathurin Joseph Cury

et de Marie Joseph Guillo, son épouse

A Plouguernevel, le 2 décembre 1948

P Le Maire,  
*[Signature]*  


OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 19 MARS 1951  
Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Guingamp

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 6112

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un  
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M Oury François Marie Abel  
né le 5 juillet 1904 à Hougouernével

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

CASIER JUDICIAIRE

DE  
L'Arrondissement de GUINGAMP

Nullité NÉANT

30 MARS 1951

Pour extrait certifié :

Le Greffier,

N.B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

B<sup>ton</sup> La Tour d'Auvergne  
Carhair

4112

## Etat - signalétique et des services

Nom et Prénoms: OURY - François  
Date de Naissance: 5. juillet 1904  
Lieu: Plouguernevel - Côte du Nord  
Habitant à: Plouguer - Finistère - Route du Dépôt  
Pseudonyme: Ollivier  
N<sup>o</sup> matricule: 28618 C<sup>x</sup>

Inscrit à la résistance en février 1944.

Organise immédiatement un groupe de volontaires auquel il donne l'instruction nécessaire et le maniement des armes - renseigne le responsable (C<sup>dt</sup> Tromeur) des déplacements militaires ennemis par voies ferrées.

participe en mai au parachutage de Tenity - Sandelcau, aux opérations des journées des 5-7 et 8 juin 1944 à l'organisation du maquis de Samuloc - et Pen-Hoat, en Plouguernevel - aux transports d'armes destinés à la séri<sup>o</sup> de ce maquis - aux combats libérateurs de Carhair et environs, et de la Presqu'île de Crozon. (lib. 18/9/44)

Cité à l'Ordre du Régiment (Croix de guerre) n<sup>o</sup> 125 du Général Allard.

Carhair le 26 Novembre 1948

Certifié exact  
Carhair ce 6 Décembre 1948

74 227 NOUVEAU DÉPARTEMENT DE CARHAIX  
BOURGE  
Le Maire

Carhair le 7.12.1948

15 MAI



voir verso

ex. chef lieu Carhaix  
ex. C<sup>dt</sup> Martouret

Vu:

Le Liquidateur Départemental  
Le Lt-Colonel BERTHAUD-BOURRIERES  
Chef Départemental du Mouvement



Le Lt-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBÉ-NORD

*Lan 26. / 5. 1944*

*[Faint, illegible handwritten notes at the bottom of the page]*

~~Copie~~ Duplicata

4112

## Citation

A l'Ordre du Régiment n.º 125

Le Général de Division Allard, Commandant la XI<sup>e</sup> Région Militaire  
cite à l'Ordre du Régiment  
l'Adjudant Oury - François.

### Motif de la citation

Chef de groupe, calme, réfléchi, d'un courage et d'une énergie à toute épreuve. A assuré un recrutement limité mais bien choisi. A participé au parachutage du 11-5-44. Dénoncé et recherché par la Gestapo, n'en a pas moins continué son activité. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. A assuré l'instruction de son groupe dans des conditions particulièrement difficiles. Pendant les combats libérateurs, a effectué de nombreuses patrouilles toujours sans pertes, malgré le feu nourri de l'ennemi.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoiles de bronze.

D  
Cet exemplaire certifié conforme  
à l'original, le 7 octobre 1966  
Le Maire,  
F. Guisard

A Rennes le 27 septembre 1945

Le Général C<sup>o</sup> la XI<sup>e</sup> Région  
signé Allard



604112

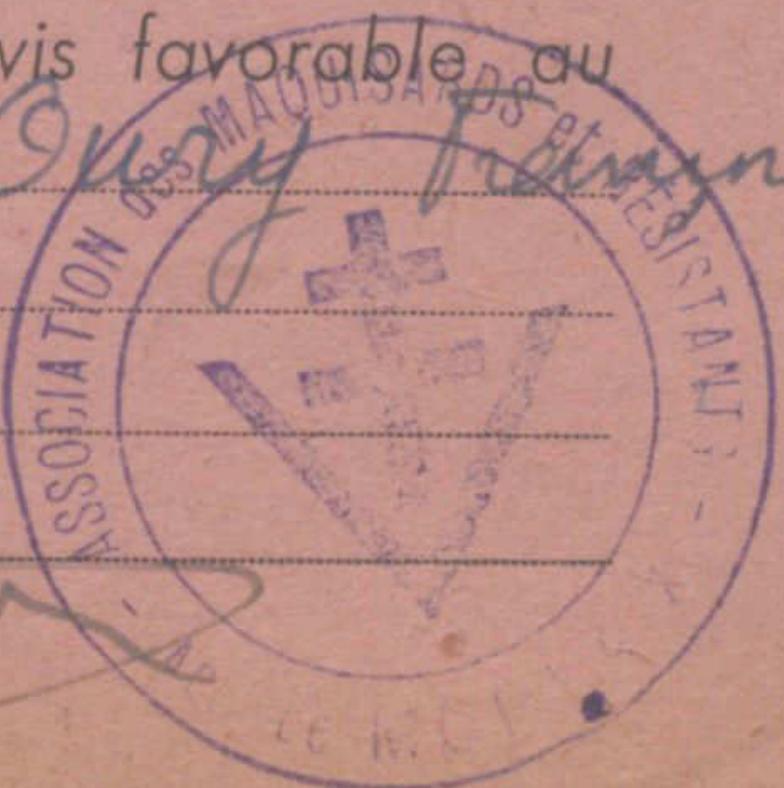
# ASSOCIATION DES MAQUISARDS & RÉSISTANTS

DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX



M. le Docteur LE JANNE, ex-Commandant NOEL, Chef régional des F.F.I., Président de l'Association, donne un avis favorable au profit de M. *Armin Oury*

*Penquer*



*[Handwritten signature]*

F. F. I.

4112

Bataillon La Tour-d'Auvergne

CARHAIX (Finistère)

Je soussigné, BRIAND Joseph, ex-commandant F. F. I., Chevalier de la Légion d'Honneur et chargé de la liquidation du Bataillon La Tour-d'Auvergne, certifie que

le nommé : nom OURY

prénoms François

né le 5. 7. 1904 à Plouguernevel - c.d.n

a servi volontairement avec Honneur dans notre Bataillon du 1<sup>er</sup> Janv 1904

au 10 Octobre 1964

Délivré conforme à nos états.

A Carhaix, le 14 Janvier 1967

Briand



OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE  
du FINISTERE

Détermination du temps de service

COMBATTANTS VOLONTAIRES  
de la RESISTANCE

dans la Résistance

Dossier N° 4112

AVIS du PREFET

Le PREFET, Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de la GUERRE du FINISTERE;

VU le dossier -- ~~Sur la demande~~

de M<sup>r</sup> OURY François Pseudo : Olivier  
né le 5.7.1904 à Glouguenvel. (C.d.r.)  
demeurant à Carhaix

Après avis de la Commission départementale des  
Combattants Volontaires de la Résistance,

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	au	(Isolé)
du 15.2.44	au 30.4.44	(R.I.F. non homologué)
du	au	(R.I.F. homologué)
du 1.5.44	au 10.8.44	(F.F.I. -- )
du 11.8.44	au 18.9.44	(F.F.I. <del>---</del> )
du	au	(Interné -- Déporté Résistant)

soit au total : / an 7 mois 4 jours

A QUIMPER, le - 6 MAI 1954

P/ le PREFET,  
le SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

*luf.*

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des  
COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 4112

(Réunion du - 6 MAI 1954)

M<sup>r</sup> OURY François  
né le 5.7.1904  
demeurant à Carharp

pseudo : Olivier  
à Glouguenvel (C.d.V.)

La Commission départementale

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de Combat-  
tant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	au	(Isolé)
<i>de 15.2.1944</i>	du 15.2.1944	au 30.4.44 (R.I.F. non homologué)
	du	au (R.I.F. homologué)
<i>de 4 mai 1944</i>	du 4 mai 1944	au 10.8.44 (F.F.I. - )
<i>(Bouqu'le de Crozon)</i>	du 11.8.1944	au 18.9.44 (F.F.C. - )
	du	au (Interné - Déporté Résistant)

A QUIMPER, le - 6 MAI 1954

Signature d'un  
Membre de la Commission,

*H Rolland*

Signature du  
Secrétaire de la Commission,

*[Signature]*

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 4112

(Réunion du - 6 MAI 1954)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la  
Résistance présentée par M. OURY François  
né le 5. 7. 1904 à Glouguernével. (C. d. M.)  
demeurant Route du Dépôt. Carhaix

-:-

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE (dat. le 5 d'août) du 1<sup>er</sup> mai 1944 au 10 août 1944 -
- une attestation délivrée par M. \_\_\_\_\_ Liquidateur National de \_\_\_\_\_

- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. le maire et Guillou validés par M. de Carnille Liquidateur National de tré. nov. certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du finis 1944 au 18. 9. 44

organisation d'un groupe de volontaires - Renseignements militaires -  
parachute - opérations de 6. 7. 8/6/44 - organisation du maquis de l'arrière  
transport d'armes. Combat de Carhaix et de la fusillade de Crozon - Cités

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

QUIMPER, le - 6 MAI 1954

signature d'un membre  
de la Commission,

signature du  
Secrétaire de la Commission,

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

QUIMPER, le 12. Juin 1951  
(Impasse de la Palestine)

COMBATTANTS

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

C.V.R.

Dossier n° 4112

à Monsieur *Bury François*

*Rue du dépôt à Carhain*

*9 juillet 1952*  
*Stim - photo*

Monsieur,

Le certificat d'appartenance que vous m'avez  
fait parvenir mentionne que vous avez appartenu aux F.F.I. du  
*1<sup>er</sup> mai 1944* au *10 août 1944*.

Ce document ne vous permet pas d'obtenir la  
carte du C.V.R. au titre de l'alinéa 4<sup>o</sup> du paragraphe A du décret  
du 21.3.50 (3 mois d'appartenance avant le 6.6.44).

Vos droits à l'attribution de la carte au ti-  
tre de l'alinéa 3<sup>o</sup> de ce paragraphe (3 mois d'appartenance à une  
unité combattante à condition que l'entrée aux F.F.I. soit anté-  
rieure au 6.6.44) ne pourront être déterminés que le jour où l'Of-  
fice départemental sera en possession de la liste des unités com-  
battantes.

Mais vous déclarez être entré dans la Résis-  
tance dès *10 février 1944*

Afin de me permettre de présenter votre dossier  
à la Commission départementale, je vous prie de vouloir bien me fai-  
re parvenir un certificat d'appartenance au réseau ou au mouvement  
auquel vous avez adhéré.

Ce certificat devra être délivré soit par  
l'autorité militaire compétente (Secrétariat d'Etat aux Forces Ar-  
mées - Guerre), soit par le Responsable local du mouvement (il y  
aura lieu de faire valider la signature de ce responsable, par le  
Liquidateur national).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma  
considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL L  
de l'O.D.

*Y. Intérieur*